

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2066

présenté par  
M. Véran  
-----

### ARTICLE 5 NONIES

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« permet de connaître »

le mot :

« indique ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.